

« **ARTS ET TERROIRS EN LANGUEDOC** »

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra

le jeudi 9 septembre 2021 à 18h00

Salle Maffre, Espace Alban Calmel, à **CREISSAN**

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier (résultats de l'exercice et vérification des comptes)
- Budget prévisionnel (fixation du montant de la cotisation)
- Projets 2021
- Etude des vœux des adhérents
- Questions diverses

-Les documents financiers seront à la disposition de l'assemblée.

-Les questions et les vœux des adhérents sont à transmettre au Président avant l'Assemblée Générale.

**Nous partagerons le verre de l'amitié suivi d'un buffet froid,
offert par l'association**

.....

POUVOIR

Madame/ Monsieur.....

Donne pouvoir de le représenter à l'Assemblée Générale du jeudi 9 septembre
à

Madame/ Monsieur.....

Signature

NB : les pouvoirs ne peuvent être donnés qu'aux membres à jour de leur cotisation à l'association
(2 par personne maximum)